

Les femmes du Café-Citoyen(ne) se sont réunies tous les mercredis afin de débattre sur les difficultés d'accéder à la nationalité belge lorsqu'on a pas la connaissance de la langue.

Quelques extraits de témoignages de femmes participantes aux Café-Citoyen(ne)s sur la thématique de l'accès à la nationalité belge et de la connaissance de la langue.

Table des matières

<i>Hanane</i>	4
<i>Mariam</i>	5
<i>Karima</i>	7
<i>Kera</i>	8
<i>Maissa</i>	9
<i>Amina</i>	10
<i>Rhimou</i>	11
<i>Sanaa</i>	12
<i>Faiza</i>	13
<i>Aissatou</i>	14

Hanane

Hanane est venue en Belgique dans les années 2000 pour poursuivre des études universitaires.

Elle est devenue belge en 2018

Grâce à la nationalité belge, on peut travailler dans les services publics, ce qui permet une sécurité de l'emploi. Pour moi, il est important de connaître la langue du pays dans lequel on réside car cela facilite la communication. La connaissance de la langue permet également d'éviter des situations comme dans les administrations où des gens qui ne savent pas s'exprimer voient leurs droits bafoués à cause de leur façon de parler, de leur accent. Certains fonctionnaires les méprisent.

Pour éviter cela, les personnes doivent apprendre la langue pour pouvoir communiquer mais, je ne pense pas que l'on puisse conditionner la nationalité à la connaissance de la langue, en tout cas, cela doit être du cas par cas.

« J'ai obtenu récemment la nationalité, elle a coïncidé avec de nombreux événements importants à mes yeux, obtention d'une équivalence d'un diplôme obtenu au Maroc » elle est arrivée au même moment. Est-ce que les bons événements sont arrivés en même temps ou cela m'a donné confiance en moi ?

J'ai eu ma nationalité en juillet et en septembre, j'ai eu un contrat à temps plein. Je ne pense pas que c'est la nationalité qui a permis cela mais c'est la même année et c'est une année positive et toute les choses qui était retardées ont été débloquées au même moment. Le changement de mon horaire comme, j'avais un horaire coupé et maintenant j'ai des horaires de bureau, j'avais fait une demande de logement social depuis de nombreuses années et je l'ai obtenu la même année.

Mariam

*Mariam est venue dans les années 1990
via un visa touristique.*

*Mariam n'est toujours pas
belge*

Au début, ce n'était pas important vu que j'avais mon séjour, je travaillais, je n'y ai jamais pensé car ce n'était pas important, je n'avais pas compris les avantages. J'ai travaillé depuis de nombreuses années, j'ai dû arrêter à cause d'un problème de santé important. Je ne sais ni lire ni écrire mais je n'ai jamais eu de problème par rapport à cela. Quand j'ai demandé la nationalité, le Procureur du roi a refusé car je ne savais pas lire et écrire pourtant, je sais faire beaucoup de choses, je n'ai pas besoin d'être accompagnée.

Quand, on m'a refusé la nationalité, j'étais déçue car je suis en Belgique depuis longtemps et que j'y ai travaillé de nombreuses années. Mais tant pis ! « Si j'ai le droit, j'ai le droit, si je n'ai pas le droit, je n'ai pas le droit. Je ne vais pas m'énerver pour ça mais c'est vrai, normalement, j'avais demandé qu'un avocat m'accompagne et franchement, on n'a pas toujours les moyens de payer ce prix-là de 800€, pour moi, c'était un peu cher. Si c'était 300€, c'est possible mais normalement, ce que j'ai compris. Si j'avais pris un avocat, cela serait passé, c'est-ce que j'ai compris. Mais comme j'avais donné tous les papiers et le procureur du Roi m'a demandé si je voulais bien laisser les documents qui prouvent que je suis invalide. Et j'ai dit que s'il manque quelque chose, je veux bien les apporter. Mais, après, c'était refusé. Je ne me suis pas sentie mal, je n'ai pas pleuré ».

J'ai toujours travaillé même si je ne sais pas lire ni écrire. Il est important de savoir lire et écrire, dans un certain sens, je suis d'accord avec la loi mais pas pour des personnes qui ont travaillé. j'ai fait ma demande de nationalité du fait que je suis invalide mais après être passée au Tribunal, cela m'a été refusé. Je n'avais pas les moyens d'avoir un avocat pour me défendre je n'ai pas su convaincre et maintenant je dois refaire une nouvelle demande. Mon mari a grandi ici, il est venu à l'âge de 3 ans mais il a toujours refusé de faire sa demande. Ses frères, sœurs, parents sont tous belge sauf lui. Je vais refaire une demande car cela fait 6 ans que je suis invalide. J'ai bénéficié de la régularisation de 2000.

Mes horaires de travail ne me permettaient pas d'aller à l'école car je travaillais très tôt le matin et ensuite, je rentrais chez moi. Je retournais travailler le soir et donc ce n'était pas possible. Quand, je suis devenue invalide, je me suis inscrite à l'école mais comme, je suis souvent malade et que j'ai beaucoup de rendez-vous chez le médecin alors je rate les cours et puis, je n'y vais plus.

Karima

Karima est venue via un regroupement familial dans les années 2000.

Elle est devenue belge en 2019

Avoir la nationalité belge est très important car on évite d'avoir des problèmes en cas de perte des documents d'identité si on est à l'étranger. Mon mari est pensionné et j'aimerais partir plus longtemps au pays pour profiter de ma maman qui est âgée.

J'ai fait ma demande en 2011, via la Chambre des représentants et j'ai donné la preuve que j'ai suivi des cours de français pendant des années. Si je deviens belge, je me sentirai libre, sereine car je me sens belge. Moi, j'ai suivi des cours durant de nombreuses années mais ce n'est pas facile d'apprendre le français surtout quand on a jamais été à l'école. J'ai suivi des cours au collectif alpha, j'ai également été dans une école à Ganshoren durant 4 ans, j'ai suivi des cours du soir à Objectif mais c'est loin de chez moi.

Kera

*Elle est venue via regroupement familial
avec ses parents.*

*Elle est devenue belge dans les années
nonante*

Connaitre la langue, c'est très important. Je vois ma maman qui ne connaît pas le français, c'est difficile car elle ne peut rien faire toute seule, il faut l'accompagner partout. Il est important de connaître le français pour se débrouiller mais la nationalité ne doit pas être conditionnée. Vu que les personnes sont là depuis de nombreuses années. C'est important, pour pouvoir avoir nos droits, nos enfants sont nés ici on a grandi ici. Il est normal de connaître la langue pour avoir la nationalité du pays pour communiquer, aller à l'hôpital...

Ça n'a pas de sens d'avoir la nationalité si on ne connaît pas la langue. J'aime apprendre la langue française mais je ne veux pas que ce soit une obligation. Mon mari a la nationalité espagnole et donc, ce n'est pas nécessaire de demander la nationalité belge.

Maissa

*Elle est venue via regroupement familial
avec ses parents.*

*Elle est devenue belge pour pouvoir se rendre en Angleterre
(sous l'ancienne loi)*

Je suis venue avec ma maman, mon frère et ma sœur alors que j'avais 3 ans pour rejoindre mon papa qui vivait en Belgique depuis de nombreuses années. Mes souvenirs même si j'étais jeune sont le froid, il faisait très froid et nous avions des petites chaussures. Je me souviens des sorties à la foire et de la petite maison où nous habitons.

Pour moi, c'est une obligation pour tous de connaître la langue car la langue sert tout le temps pour aider les enfants, faire les courses, s'occuper des factures mais cela n'a pas de rapport avec la nationalité belge. Tout le monde devrait avoir le droit d'accéder à la nationalité belge. Par la suite, on peut apprendre le français. Mais c'est important d'avoir la nationalité car c'est notre pays même si j'ai la nationalité marocaine.

Amina

*Amina est venue via un contrat de travail
et a pu par la suite bénéficier d'une
régularisation*

*Elle est devenue belge
en 2013 sur base du travail*

Je suis arrivée en 2004 via l'ambassade. La première fois que j'ai pris le tram, j'étais très impressionnée du fait de nombreuses nationalités qui s'y trouvaient. Je pouvais choisir entre différents pays européens mais je savais que la Belgique avait une bonne couverture sociale et c'est pour cette raison que j'ai opté pour ce pays. De plus, on y parlait le français .. Les personnes étant scolarisées vivent moins le choc culturel. Le choix de rester en Belgique est dû au problème de santé et j'aurai la possibilité d'y être mieux soignée.

Il est très important de connaître le français pour pouvoir être indépendante. La connaissance de la langue permet de pouvoir se débrouiller, connaître ses droits. Mais cela ne doit pas être conditionné à l'accès à la nationalité belge. Pour les personnes qui n'ont pas été scolarisées, il est difficile d'apprendre la langue mais elles doivent essayer d'apprendre pour pouvoir aider les enfants.

Rhimou

*Elle est venue en 2016 via
regroupement familial.
Elle n'est pas dans les
conditions pour obtenir la
nationalité.*

*Elle n'est toujours
pas belge*

Ça fait 18 mois que je suis en Belgique. Au début c'était difficile mais maintenant ça va. La façon de vivre est mieux ici, les gens sont plus agréables. La difficulté est d'ordre financier, loyer, factures... Au pays, je travaillais, j'avais des amies et me retrouver sans famille, sans amie a été difficile. Uniquement mon mari et ses enfants. Qui viennent chez moi et m'aident. J'aurais préféré vivre en Allemagne parce j'aurais été près de mon frère et de mes neveux.

Sanaa

Sanaa est venue via regroupement familial dans le but de poursuivre ses études.

Elle n'est pas belge.

Je suis venue en 2018, via un regroupement familial avec mon père. J'étais déjà venue en voyage touristique à deux reprises, j'étais étonnée de voir une ville ancienne avec des petites maisons. La météo ne me dérange pas mais c'est difficile pour trouver une école, avoir les bonnes informations, savoir où se renseigner quand on ne connaît pas bien la langue. Je devais chercher par internet pour trouver des écoles. Je suis venue avec ma sœur pour rejoindre notre père afin de continuer les études. Il est plus facile de s'habituer à deux car toute seule cela aurait été difficile. Avec ma sœur, je sors. Maintenant, j'ai des amis mais pas comme en Espagne où j'ai grandi et où j'ai beaucoup d'amis. Je veux suivre des études pour devenir professeur d'anglais. Car en Espagne, l'université était beaucoup trop loin et je passais mon temps dans les transports. Ma mère et mon frère sont restés là-bas car ils n'aiment pas la Belgique.

Faiza

Elle est venue dans les années 2000.

Elle est devenue belge en 2018 et a pu trouver du travail.

Je suis venue via un visa touristique, ensuite, je me suis mariée mais je n'ai pas beaucoup d'amies. J'aurais aimé aller au Canada, j'ai de la famille qui y vit et ils se réunissent avec des gens de la communauté lors des fêtes mais aussi pour se retrouver comme au pays. Ici, ce n'est pas la même chose.

Il est très important de pouvoir parler et comprendre le français pour ne pas demander aux gens de toujours nous aider mais il ne faut pas exagérer. Si les gens ne savent pas le français, il faut leur dire qu'ils doivent s'inscrire car c'est important pour eux. Mais cela ne doit pas avoir de lien avec la nationalité belge. Beaucoup de gens n'ont pas été à l'école et ce n'est pas facile d'apprendre mais ce n'est pas pour ça qu'ils ne participent pas. Je pense que tout le monde a le droit d'avoir la nationalité belge.

Aissatou

Aissatou est venue en 2001.

Elle n'est toujours pas belge.

J'ai connu par hasard Objectif. C'est en passant dans la rue que j'ai vu une affiche expliquant qu'on pouvait avoir des informations sur la procédure de naturalisation. Je me sens bien dans ce pays alors pourquoi pas devenir Belge ?! J'avais déjà l'intention de faire les démarches pour le changement de nationalité avant de connaître Objectif. Ce fût très difficile ce parcours quand les personnes ne vous donnent pas les bonnes informations comme par exemple j'ai suivi le parcours d'intégration citoyen à BOM et lorsque j'ai fini j'ai donné l'attestation à l'administration et finalement je devais suivre aussi des cours de Néerlandais car c'était une structure néerlandophone, on aurait pu me le dire avant ! J'ai perdu beaucoup de temps pour rassembler toutes les exigences, j'ai du suivre une 2ème fois les cours d'intégration.

Comme j'ai perdu du temps à obtenir mon attestation de parcours citoyenneté, je n'ai pas pu valoriser mes heures de travail. Avoir travaillé en tant qu'ASE n'est pas valorisable. Finalement, aujourd'hui je n'ai toujours pas la nationalité Belge. Je me sens humiliée.

Obtenir la nationalité Belge, c'est un véritable parcours du combattant. Moi je suis venue via le regroupement familial. J'ai peur pour mes enfants qui sont restés en Afrique. Ils sont Peuls et ils sont menacés.

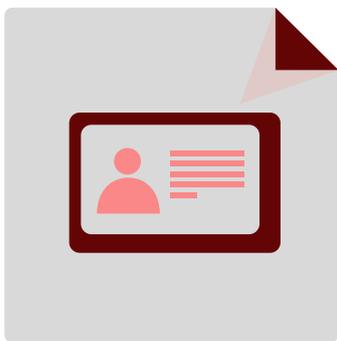
Je veux devenir belge pour être reconnue, pour me sentir reconnue pour tout ce que j'ai fait ici en Belgique.

*"Au pays, je travaillais,
j'avais des amies et me
retrouver sans famille,
sans amie a été difficile"*



*"La connaissance de la
langue permet de pouvoir
se débrouiller, connaître
ses droits"*

*"Je veux devenir belge pour
être reconnue, pour me
sentir reconnue pour tout
ce que j'ai fait ici en
Belgique"*



*"Je ne pense pas que l'on
puisse conditionner la
nationalité à la
connaissance de la langue,
en tout cas, cela doit être
du caspar cas"*



RUE DU CANAL, 2 - 1000 BRUXELLES

02 512 67 27

OBJECTIF@BELGACOM.NET